

Pierre LECA

ÉCRIRE ET TRADUIRE (Toujours à propos du bilinguisme)

Pendant des années, c'est la voix de Pierre Leca (Petru Leca) qui a informé le public insulaire sur tout ce qui s'écrivait en Corse, et sur la Corse.

Ceux qui ont eu le privilège de participer à l'émission Detti è scritti n'ont certainement pas oublié sa finesse d'analyse, sa compétence et sa gentille générosité.

Mais il ne fait pas que lire ce qu'écrivent les autres, ses récits (en corse ou en français), ses poésies, ont révélé un talent d'écrivain qui a été consacré, l'an dernier, par l'attribution du Prix du livre Corse à Vistighe.

Invité à nous donner une "traduction" française d'un texte en partie publié dans le recueil de Santu Casta (Lingua viva, CRDP de Corse, 1992), il a accepté de se soumettre au difficile exercice de la réécriture".

Voici donc la version française de A l'ora du u tigliolu. Conscient du hiatus qui existe nécessairement entre expression spontanée corse et élaboration française, Pierre Leca nous envoie aussi quelques réflexions, pénétrantes et sincères.

Avant de s'intéresser à la traduction, il est peut-être éclairant de définir la fonction de l'écriture. Selon Voltaire une "peinture de la voix", pour Rousseau, seulement "la représentation de la parole" ; comme le dit Emile Genouvrier, la parole étant première dans l'histoire de l'humanité comme dans celle de l'individu, il est tentant de déduire que l'écriture ne fait que transcrire, et ne serait, selon la métaphore souvent reprise, qu'un "vêtement". On pourrait alors aussi penser comme Saussure dans son "cours de linguistique générale" qu'elle "déguise", "voile la vue de la langue...", elle n'est pas un vêtement mais un travestissement". Et si tout cela nous incitait à penser que l'écriture aurait tendance à masquer quelque peu l'oral (lui-même ne trahit-il déjà pas la pensée ?). Nombreuses sont les exigences (académiques ou non) d'une langue écrite, comparativement à la souplesse de l'oral. Au-delà on pourrait citer les différents paliers de la parole naturelle, de l'écriture inventée, de la parole intérieure (intime, résultat du vécu) de l'écriture extérieure. Alors (avec Genouvrier encore) nous dirions : "un artifice voilà ce que serait l'écriture ; voire un rapt". Et nous nous remémorons l'étonnement d'Anatole France, "qu'il faille des exercices si douloureux pour apprendre une langue qu'on nomme maternelle", alors que sa mère la lui "apprenait très bien, seulement en causant".

Par ailleurs, les nombreux débats sur la langue et l'écriture peuvent aussi laisser à penser que la fonction de l'écriture est de peindre, de représenter la parole et que quelquefois cette dernière n'ait qu'un statut inférieur par rapport à l'écriture, seule garante d'une véritable communication de qualité, véritablement réussie.

Toutefois nous n'entrerons pas ici dans le débat oral-écrit, mais nous admettons volontiers que dans le cheminement de la pensée à l'oralité et à l'écriture, la chose à émettre, à transmettre et qui se veut transmise risque, voire subit sinon des dégradations, au moins des transformations. Nous sommes déjà au stade de la traduction.

Traduire, c'est un peu extérioriser, écrivant, transcrivant ou retranscrivant, une forme de pensée pour lui permettre d'être perçue, comprise par d'autres que soi-même. Là réside la première difficulté et s'agissant forcément de communication il est semblait-il nécessaire d'émettre exactement le message tel qu'il est initialement conçu.

Nous pouvons faire la différence entre l'efficacité qualitative de cette forme de communication et donc du respect de la chose émise d'une part, et d'autre part l'efficacité quantitative qui entraîne la volonté de recherche d'autres destinataires de ce qu'il convient de qualifier de message. Il convient alors d'écrire dans une ou plusieurs langues à l'audience plus ou moins importante, pour aller ainsi à la rencontre du plus grand nombre de lecteurs. Celui qui s'exprime, qui, écrivant, extériorise pour lui ou pour d'autres par la plume, n'est-il pas déjà en situation de traducteur ? On l'a vu, cela paraît évident et déjà on constate les difficultés qu'il peut rencontrer pour ne pas trahir les différents constituants de sa pensée, donc de la chose à traduire.

Plus couramment est qualifié de traducteur celui qui traduit un écrit d'une langue en une autre. Ces traducteurs sont divers : On pourrait penser que celui qui a écrit le texte initial dans sa version originale est le plus à même de procéder à cette traduction de ses écrits, eux-mêmes déjà transcription de sa pensée, et ainsi pouvoir élargir le cercle de ses lecteurs. La traduction peut aussi être faite par d'autres qui connaissent la langue de l'écrit original et la "langue d'élargissement", celle des nouveaux destinataires (et donc permettre une certaine efficacité quantitative du message contenu dans l'écrit original).

Quel que soit celui qui procède aux différentes étapes de traduction, il paraît évident que l'efficacité de son intervention réside dans son aptitude à éviter les risques d'effritement ou de quelconque transformation du texte à traduire. Il s'agit bien entendu lors de cet exercice de respecter l'esprit et la lettre, ou le fond et la forme ; mais il n'échappera à personne que la subjectivité naturelle (et respectable) de l'écrivain lui-même ou du lecteur-traducteur sont autant de handicaps dans cette sorte de course d'approche de l'original, intéressante à divers titres.

A L'ORA DI U TIGLIOLU - A L'HEURE DU TILLEUL

Tous deux sont là, à l'ombre du tilleul, et ils conversent.

- Donc, Pierre voyage ! Dire que depuis son plus jeune âge il répétait sans cesse ne jamais vouloir partir d'ici. Pourtant à dix ans, c'était déjà la pension à l'école de la ville.

- Vieille histoire que celle-là ; rappelle-toi les ennuis des siens, à cause de son attachement à la famille, à l'environnement.

- Tout cela constituait alors son univers, mais depuis...

- Maintenant, il voyage beaucoup, ou pas assez, c'est selon... Il y a quelques mois, peu avant Noël, il se trouvait encore Dieu sait où, et comme cela lui arrive assez souvent ; ce soir-là, il était allé voir un spectacle américain, de cette tap-dance, dont il avait lu divers articles élogieux.

- Des articles et des journaux, il est vrai qu'il doit en lire... avec son métier...

- Ce spectacle terminé, le voilà dans le brouhaha et les commentaires, descendant les marches de l'escalier du théâtre du Châtelet.

- Le Châtelet qui est bien le nom du théâtre mais qui est, au fait, un petit château.

- Bien entendu, écoute... Comme il descend ces marches il lui semble encore applaudir tous ces artistes si talentueux, si beaux, les danseurs, les chanteurs et les musiciens. Sous ses pieds l'escalier est recouvert de velours. Il ne sent le carrelage que dans le hall d'entrée où la fumée des cigares qu'allument de nombreux impatients s'élève en spirales entre les luminaires. Il sort. Avant d'aller se coucher, il va dîner.

- Dans ces grandes villes, c'est vrai, on peut manger à toute heure.

- Il faisait un peu froid, comme toujours début décembre à Paris, surtout sur le coup de minuit. Il emprunte le Pont Saint-Michel alors que dans sa tête tambourine encore ce rythme des talons qui, quelques minutes auparavant, claquaient sur la scène, se mêlant à la musique aux chansons et aux propos, dans cette langue qui pourtant par instants échappait. Comme il marche, il réalise qu'il était allé voir ce spectacle empreint de culture d'ailleurs, d'un autre monde, mais que ces sonorités qui l'ont envahi, enveloppé et qui l'accompagnent encore ne lui sont nullement étrangères. Ces sons, il lui semble les avoir déjà entendus, secs, nets, successifs ou alors aussi, plus longs et langoureux. Il est là, sur ce pont, pensant à "42 nd street" et jamais il n'avait vu ainsi. Il est immobile, raide comme s'il regardait tout ce monde aller et venir, et toutes les lumières ; mais son regard, comme se détachant, comme une affiche décollée par un matin d'hiver, comme une bulle de savon qu'un enfant souffle, qui hésite, qui feint le départ d'un côté puis de l'autre,

